



Mise en place d'un schéma local de gestion des déchets sur la commune de Nèkö (Poya)

Principe

Ne disposant pour l'heure que de peu de moyens pour la gestion des déchets des ménages et des entreprises, la commune de Poya souhaite se doter d'un outil d'aide à la décision et d'un accompagnement technique permettant à terme de structurer sa gestion des déchets selon les orientations définies par le schéma provincial.

Description

Dans ce contexte, la commune souhaite une mission en 3 phases visant à :

- Définir les flux actuels de déchets produits sur le territoire communal à la fois par les ménages et par les entreprises,
- Obtenir un état des lieux exhaustifs des modes de gestions actuels des déchets mettant en avant les points forts et points faibles de l'organisation en place,
- Avoir une vision précise des coûts de gestions actuels des déchets,
- Se voir proposer plusieurs scénarii de gestion possible de structuration de la gestion des déchets, détaillés sous les aspects techniques, sociaux, environnementaux et financiers,
- Obtenir une matrice de comparaison des différents scénarii permettant une prise de décision de la part des membres du COPIL et des élus,
- Avoir une vision des coûts futurs de gestion des déchets pour chaque scénario,
- Préparer un schéma local de gestion des déchets sur la base d'éléments validés par le COPIL, intégrant une feuille de route de mise en œuvre du plan.



Eléments techniques / Mise en œuvre

La base de la nouvelle organisation :

- Améliorer la communication vers les ménages et professionnels
- Prévention et réduction à la source
- Mettre en place une redevance spécifique pour les gros producteurs de déchets
- Modifier les possibilités de paiement de la redevance
- Modifier le mode de facturation de la redevance déchets
- Réaliser l'entretien des dépotoirs en régie

Les actions structurantes à court terme :

- Développement de la collecte en PAV ou porte à porte
- Suppression de la collecte des déchets verts et apport volontaires sur zones contrôlée
- La valorisation des déchets verts : campagnes de broyage (partenariat OPT / Enercal)
- La gestion de l'aluminium via un réseau de PAV (1 par tribu, village ou zone de regroupement de la population)
- Regroupement et renouvellement des marchés de collecte tenant compte de l'ensemble des modifications du service, y compris le transfert des déchets vers l'ISDND de VKPP
- Formalisation d'un partenariat avec le SIVOM VKP pour l'enfouissement des déchets ménagers sur l'ISDND

Eléments financiers

L'investissement de départ est de 1 411 690 Fcfp.

Subvention ADEME-PS

Le comité de gestion ADEME-PS a aidé à la réalisation du projet à hauteur de 70% soit 988 183f CFP.

Résultats / Bilan

L'étude correspond aux attentes de la commune et des administrés tout en s'accordant avec les objectifs dictés par le schéma provincial de gestion des déchets et s'intégrant à l'intercommunalité mise en place par les communes du SIVOM VKP et du SIVM Sud.

Le schéma intègre de nombreuses actions à mettre en place, avec une feuille de route permettant leurs mises en place. La mise en place de partenariats techniques et financiers sera une des clés de la réussite de la nouvelle organisation, en complément d'une implication forte des équipes communales.

La mise en œuvre du schéma local peut être appuyée par une ressource humaine extérieure à la commune, tel que prévu dans la mission initiale de mise en œuvre du schéma local. Les attentes de la commune ayant évolué sur les besoins d'accompagnement, une réflexion menée avec les membres du comité de pilotage devra permettre de faire coïncider la mission initiale avec les besoins actuels de la commune.

Informations complémentaires

Mairie de POYA :

Tél : 47.17.11

Fax : 47 18 00

Contacts

Maitrise d'ouvrage : *Commune de Poya*

Bureau d'étude : *CBE*

Partenaires du projet :

Province Sud

Direction du Développement Durable des Territoires
(3DT) - 20 34 00 - 3dt.contact@province-sud.nc

ADEME – 24 35 17

Environnement.caledonie@ademe.fr

